

## Projet Sportif Régional 2021/2024

La Commission Technique Régionale constate depuis quelques années, certains manques chez les jeunes des catégories U11 et U13, et principalement chez les filles. Des lacunes physiques et dans la maîtrise des fondamentaux individuels et collectifs offensifs.

Des lacunes sont aussi visibles chez les techniciens chargés de la formation de ces jeunes, car ils ne possèdent pas suffisamment d'outils pédagogiques pour élaborer leurs séances d'entraînements.

Pour tenter d'y remédier à cette insuffisance, il paraît important d'associer la partie ludique à la partie technique par l'apprentissage et le perfectionnement des fondamentaux individuels qui permettront aux enfants de mieux s'exprimer.

Mais aussi, nous devons :

- Améliorer la détection et la formation de nos joueurs.
- Améliorer la formation de nos techniciens.
- Améliorer et adapter nos championnats de jeunes.
- Guider les entraîneurs pour qu'ils puissent par la suite proposer des séances mieux adaptées aux jeunes.

### Comment :

En redéfinissant les missions des CTF, qui consistent à promouvoir le basket ball sur tout le territoire de la Guadeloupe.

- En premier lieu, par la pratique ou la découverte du basket-ball dans les écoles primaires en mettant en place de vraies passerelles avec les clubs. (Basket école)
- Ensuite la détection et la constitution de groupes pour les U11 avec des rassemblements dans des Centres d'Entraînements Collectifs.
- Détection de sélections régionales des benjamins et benjamines
- La mise en place de sections sportives Basket sur chaque secteur du territoire.
- Et la formation des Cadres niveau « jeunes » proposée par la Fédération Française de Basket-Ball.

Après plusieurs rencontres organisées par secteurs géographiques avec les techniciens des U11, ces derniers ont principalement souhaité bénéficier du soutien de personnes plus expérimentées et de formations.

C'est ainsi que la Commission Technique Régionale a décidé d'établir un livret pédagogique pour aider les éducateurs dans leur démarche de formation et d'entraînement.

Le but de ce livret n'est pas de solutionner tous les problèmes que chacun rencontre sur le terrain, mais plutôt de proposer des outils pédagogiques, des méthodes de travail, des notions fondamentales sur plusieurs thèmes importants, dans le but de faire progresser ensemble les joueurs du territoire et de la même façon.



## PSR 2021/2024

Ce Projet Sportif Régional est destiné aux entraîneurs des catégories U11 (poussins) et U13 (Benjamins), permettant à long terme d'unifier le travail entre les clubs et a pour objet de valider le Projet Sportif Régional « Elite » pour les 3 saisons à venir 2021 - 2024.

Après les différents regroupements et les évaluations, un groupe potentiel régional sera constitué (20 < 30) jeunes (garçons et filles) susceptibles d'intégrer le pôle.

Cette liste sera proposée par le CTF responsable de la formation du joueur, puis validée par l'ETR.

Un bilan sera fait chaque saison sous la direction du CTS, responsable de la formation du joueur et des techniciens en s'appuyant sur l'ETR.

Le CTS présentera le bilan annuel au bureau directeur de la Ligue pour validation à la fin de chaque saison et les orientations pour la saison suivante.

Ce projet entraînera à la saison « n+ 1 » la création d'un parcours « ELITE » U11 et U13 masculin et féminin.

Le CTS avec l'aide de l'ETR, devra établir la liste des clubs qui composeront les poules « ELITE » des championnats U11 et U13. « Groupes Potentiels Régionaux »

**LE PRINCIPE** ==> Les meilleurs jeunes « potentiels » dans les « structures les plus adaptées ==> pour jouer la meilleure compétition !

Les trois éléments cités ci-dessus sont incontournables pour amener des jeunes vers le haut niveau, ce qui est un des objectifs **affirmés** par la fédération et notre Ligue.

Nous nous appuyerons sur les clubs et le travail effectué par les CEC pour structurer notre formation régionale du jeune joueur (*euse*). A l'aide d'un accompagnement proposé par la Ligue et l'ETR nous travaillerons en lien direct avec ces clubs pour améliorer la qualité et la quantité d'entraînement de nos jeunes.

De plus le Pôle Espoir de notre Ligue restera la structure incontournable et centrale de ce PSR.

### **U13.**

Dans la continuité de la mise en place du PSR et du travail effectué cette saison avec les catégories U11 et U12, il sera indispensable de créer en année N+1, un championnat « ELITE » U13.

Le choix des clubs sera fait par l'ETR suivant des critères préétablis :

- Nombre de séance d'entraînement.
- Niveau de l'encadrement technique et évaluation des joueurs par l'ETR.
- Projet du club.

Les clubs disposant une équipe participant au championnat U13 « ELITE » devront aussi disposer d'une équipe dans le championnat U15 « ELITE ».

- Les techniciens des clubs participant aux championnats U13 et U15 devront obligatoirement participer aux réunions de bilan de mi-saison et de fin de saison.
- L'encadrement technique des U13 devra être détenteur à minima d'un BF Jeune.
- Les techniciens non qualifiés devront obligatoirement être inscrits à une session de formation dans l'année.

## U15.

Les équipes évoluant dans le championnat ELITE U15, auront l'obligation de faire au minimum trois entraînements et l'encadrement technique devra participer au séminaire du début de saison et aux différents rassemblements.

Les joueurs inscrits au pôle espoir devront être licenciés dans une équipe évoluant dans le championnat ELITE ou un championnat de la catégorie supérieure en étant surclassé.

L'encadrement technique devra être détenteur :

- CQP ou être inscrit à une formation.

